



CSAL-FS du 10/10/2024

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. Pessarossi, M Bares, Mme Nolibois, Mme Calicharane (assistante de prévention), M Durantin (ISST), Mme Agostini (assistante sociale)

OS : CGT : **Nicolas Castillon, Céline Demaya, Pierre-André Exposito**, Solidaires 4 présents, FO 3 présents.

Suite à la lecture de la déclaration liminaire par Solidaires, la Direction s'excuse de ne pas avoir fait passer l'ordre du jour de cette instance au secrétaire de la formation spécialisée (FS) afin que ce dernier ne soit pas unilatéral.

5 points sont à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée :

1- Approbation PV du CSAL-FS du 27/06/2024

Vote pour de l'ensemble des OS.

2- Compte-rendu visite Trésorerie Hospitalière de Carcassonne

Pour mémoire, les OS n'avaient pas été d'accord avec la Direction sur la rédaction du rapport de visite. Le directeur avait donc proposé une médiation en vue d'aboutir à la rédaction d'un rapport commun. Lors de cette médiation, M Durantin a reçu les OS d'une part puis l'assistante de prévention d'autre part.

A l'issue de la médiation, un compte rendu a été présenté aux OS lors du groupe de travail (GT) du 03/10/24. Ce dernier n'était toujours pas satisfaisant. Pour éviter 2 rapports de visite, la Direction a proposé d'amender en rouge les remarques des OS qui n'ont pas trouvé de consensus. L'ISST rappelle à ce sujet qu'un rapport de visite ne doit relater que des éléments factuels.

Après une visite de service du 27/02/2024, le rapport de visite est enfin terminé en date du 10/10/2024 même si ce dernier ne traduit pas du point de vue des OS le fait que des agents soient en difficulté...

Les OS se posent la question sur l'intérêt des prochaines visites de services ! Il faut trouver une solution pour améliorer la situation, une médiation à chaque rapport de visite n'est pas possible.

Suite au rapport de visite, des propositions ont été faites par la délégation de la FS en 4 axes.

Axe 1 : Renforcer la communication au sein du service sur l'activité courante et appliquer un management bienveillant. La Direction précise ici qu'elle va s'assurer du suivi. En effet, la mise en place de points réguliers d'échanges entre l'encadrement & les agents doit se faire sur la durée. Le management bienveillant est une préoccupation constante et le fait de l'inscrire dans un rapport de visite serait une façon de stigmatiser le chef de service.

Les OS précisent pourtant qu'il s'agit bien d'une réalité, que ce sont des choses évoquées par les agents lors de la visite.

Axe 2 : Renforcer la concertation avec les agents sur l'évolution du fonctionnement et des méthodes de travail en organisant une réunion métier annuelle. La Direction précise que tous les cadres A sont associés au dialogue de performance. Une réunion commune entre les trésorerie hospitalière de Narbonne et Carcassonne doit être organisée de façon à mettre en commun les bonnes pratiques de chacun des 2 services.

Axe 3 : Effectuer une évaluation de la charge de travail et affecter des moyens supplémentaires. La Direction s'engage à faire une analyse d'objectivité en comparant la trésorerie hospitalière de Carcassonne avec un autre service comparable. La Direction va prendre attache auprès du contrôleur de gestion de l'inter-région pour faire une évaluation de la charge de travail pour le début 2025. Est évoqué également la dématérialisation des pièces, les OS demandent à la Direction de faire un point à ce sujet avec la trésorerie hospitalière de Carcassonne afin d'évaluer l'évolution de la charge liée à la gestion des documents papiers.

Axe 4: Mise en place de formation CALC.

Un aparté a été fait sur la visite du site de Narbonne concernant la sécurité incendie. En effet, cette visite qui devait concerner tout le site de Narbonne, s'est terminée par une visite du RDC uniquement.

Et oui, au vu des travaux en prévision, la Direction n'a pas trouvé nécessaire que la visite soit également faite à l'étage... Pour la délégation, cela aurait été de bon sens que ce changement de dernière minute soit évoqué en amont de la visite. L'ISST précise que même si des travaux sont prévus, la visite des espaces de circulation verticale (escaliers d'évacuations) aurait dû être faite. Il faudra de toute façon prévoir une sécurité incendie temporaire pendant la durée des travaux.

Pour rappel, les exercices incendie doivent être fait tous les 6 mois. L'ISST précise qu'il serait aussi cohérent d'en prévoir un après chaque mouvement de mutation de septembre.

3- Travaux immobiliers du CDFIP de Narbonne

Un calendrier prévisionnel ainsi que le plan des travaux définitif ont été présentés. La Direction précise qu'il n'y a pas eu de changement concernant le plan. La CGT demande alors pourquoi le pôle téléphonique du SIE de Narbonne a disparu ?

La Direction précise que s'il faut ajouter une cloison, cela pourra se faire par la suite lors des réunions de pré-travaux. Mais il ne faut pas oublier qu'on est dans l'attente de la généralisation des centres de contacts professionnels (CCPro). **A ce jour, 40% des SIE sont rattachés à un CCPro.**

Concernant le calendrier prévisionnel, le marché doit être publié cette semaine.

Dès le mois de décembre, le relogement temporaire des services impactés par les travaux dans les zones "tampon" au 2ème étage sera fait. La Direction souhaite privilégier les connexions VPN pendant la durée des travaux et va ainsi doter tous les agents concernés, de téléphones portables avec forfaits adéquats, faute de connectiques suffisantes dans les zones "tampon".

Le télétravail sera également un levier supplémentaire.

Début des travaux : janvier-février 2025.

La direction assure que les OS seront invitées à toutes les réunions concernant les travaux du site de Narbonne dans la continuité de ce qui est fait depuis le début. L'ISST rappelle également que les OS doivent obligatoirement être associées à l'inspection commune préalable avant le début des travaux.

La problématique du nombre de WC disponibles et utilisables sur un étage est soulevée. L'ISST propose de profiter des travaux pour installer des urinoirs qui prennent moins de place que des WC classiques pour les hommes. Quid des WC femmes et des WC communs ??

Des places de parking risquent de manquer pendant la durée des travaux (stockage de matériaux, véhicules des sociétés ...), les chefs de services vont être invités à ne pas avoir le même jour de présentiel obligatoire sur le site.

4- Registre Santé-Sécurité au Travail

Solidaires souhaite, avec l'accord de la Direction, soumettre au vote de la FS une délibération : la communication de l'intégralité des fiches de signalement au fil de l'eau aux membres élus du CSAL-FS au vu des articles 56, 73 & 74 du décret 1427 du 20/11/20.

La Direction précise que ce n'est pas ce qui est préconisé par la centrale. Et qu'en attendant la circulaire, un bilan annuel sur les fiches de signalement sera fait. On est sur une approche globale et statistique des fiches de signalement et non plus par niveau.

Les OS déplorent cette pratique qui viendrait à leur retirer des compétences. **Comment expliquer à un collègue que sa fiche de signalement ne sera évoquée en FS qu'une fois par an et que les OS ne participeront pas à la recherche de solution à la situation qui a généré cette fiche de signalement. La CGT tient à rappeler à la Direction que les OS peuvent être force de proposition.**

Vote pour par l'ensemble des OS.

4- Questions diverses

- Centre de contact de Carcassonne, des travaux sont-ils prévus?

Il y a toujours en place des barrières en bois devant l'entrée du

bâtiment afin de protéger les passants et les agents d'éventuelles chutes du balcon. **La Direction précise que l'on repart à zéro. Un nouvel architecte a été recruté afin d'obtenir un chiffrage complet pour obtenir les crédits.**

- Limoux, réunion du 19/11/24 :

Cette réunion est dans la continuité des conventions A, B & C qui ont eu lieu. La Direction est consciente qu'elle ne se déplace pas souvent sur le site de Limoux. Elle souhaite dire aux agents qu'ils ne sont pas les oubliés du département. Cette réunion sera un moment d'échange et sera clôturée par un moment de convivialité.

- Site de Sémard : Les 3 moustiquaires seront bien en place sur ce site. La 3ème dalle de béton sera prochainement refaite.

- Médecin de prévention :

Aucune candidature n'a été déposée. Pour mémoire, l'Hérault n'a plus de médecin de prévention depuis 2023, il n'y en a pas non plus dans l'Aveyron. Le seul médecin de prévention se trouve dans les Pyrénées-Orientales. **Une convention est en-cours avec un centre de gestion territorial.**

- Visites de service proposées pour 2025 :

SDIF de l'Aude (Carcassonne & Narbonne) : conditions de vie au travail et les risques psycho-sociaux

Site de Limoux, l'ensemble des services : tout ce qui concerne les sujets bâtimentaires.

Les modalités et l'organisation seront à définir lors d'un prochain GT.

- ECO-FIP : des devis ont été fait pour mettre en place d'autres abris à vélos sur les sites. Il faut compter environ 20 000€ /abri pour une vingtaine de vélos. L'ISST précise qu'une réflexion est également à envisager concernant les abris de trotinettes électriques car ces dernières ne doivent plus être laissées dans les bureaux à cause des risques d'incendie.

- Parking de la cité, 3ème GT ?

La Direction ne trouve pas la nécessité d'en faire un, elle n'a pas assez d'éléments nouveaux à communiquer ... Nous sommes toujours dans l'attente de notre demande de relance par notre direction de la Mairie de Carcassonne qui n'a pas répondu à 80% des questions et propositions faites au printemps 2024... (voire sur notre site compte-rendu CSAL)

La séance est levée à 12h30,

Ce compte-rendu n'est pas exhaustif, n'hésitez pas, contactez nous si vous voulez en savoir plus ou faire remonter informations et propositions.

Pour le CSAL-FS, Nicolas Castillon, Céline Demaya & Pierre-André Exposito.

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr